



Mobilisons-nous pour la défense et la pérennité de notre Caisse de retraites, **LA CNRACL**

La CNRACL assure les risques de vieillesse et d'invalidité des agent-es de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, soit 2,5 millions de cotisant-es dont 60 % de la fonction publique territoriale. Il s'agit du deuxième régime de retraite de base dans notre pays, représentant environ 8 % des cotisant-es.

La réforme ultralibérale du système de retraites que des millions de salarié-es et retraité-es ont combattue en 2023 constitue un incontestable recul social que la CGT continue et continuera de combattre. Jour après jour, de nombreuses et nombreux salarié-es, du secteur privé comme du secteur public, mesurent les conséquences dramatiques de cette réforme. Le report de l'âge de la retraite ne peut être la solution pour régler le problème du financement des retraites, a fortiori pour le régime des agentes et agents territoriaux

et hospitaliers, la CNRACL, dont la dégradation de la situation financière devient très préoccupante ! **C'est en quelque sorte la double peine !**

L'équilibre financier de la CNRACL n'est plus assuré ! La situation ne cesse de se dégrader à un rythme qui s'accélère, même récemment. **Ce résultat est dû essentiellement à un manque de recettes consécutif aux politiques menées ces dernières années par les gouvernements successifs :**

- Faiblesse des rémunérations, gel

- de la valeur du point, inégalité salariale entre les femmes et les hommes, non-reconnaissance des qualifications, tassement des grilles de rémunération ;
- Poids du régime indemnitaire dans le traitement non pris en compte pour le calcul des cotisations perçues par la CNRACL ;
- Développement de l'emploi contractuel et des titulaires à temps non complet (seuil d'affiliation inférieur à 28 heures) ne cotisant pas à la CNRACL ;
- Le montant cumulé de la compensation versée par notre





caisse pendant 40 ans au titre de la solidarité inter-régimes vers les régimes déficitaires est estimé à 100 milliards d'euros.

Cette situation amène la CNRACL à avoir recours à l'emprunt, depuis quelques années déjà, afin de garantir le paiement des retraites et pensions. **En 2025, les frais financiers s'élèvent à 230,9 M€.** Depuis 2022, ces frais s'élèvent à 650 M€ !

La situation de la CNRACL ne peut pas être déconnectée des conséquences de la réforme régressive de 2023 ainsi que des récentes annonces du ministre de la Fonction publique portant sur la disparition de la fonction publique de carrière au profit d'une fonction publique de métiers.

C'est bien l'ensemble qui doit être combattu !

LA CNRACL N'EST PAS VOUÉE À MOURIR À PETIT FEU.

LA CGT FORMULE DES PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE FINANCEMENT :

- Égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Reconnaissance des qualifications avec une refonte des grilles indiciaires ;
- Intégration des primes dans le traitement à travers la grille indiciaire ;
- Augmentation de la valeur du point d'indice à 6,50 euros ;
- Suppression des dispositions issues de la loi d'août 2019, plus particulièrement celles concernant les contractuel·les ;
- Abaissement du seuil d'affiliation à 17 heures par semaine pour les titulaires ;
- Moyens financiers à la hauteur des besoins pour les collectivités territoriales et les établissements hospitaliers ;
- Suppression immédiate de la compensation inter-régimes ;
- Reprise de la dette par l'État (13,2 Md € en 2025).

LA CNRACL NOUS APPARTIENT CAR ELLE EST FINANCÉE PAR UNE PART DE NOTRE SALAIRE.

ENSEMBLE, AGENTES ET AGENTS TERRITORIAUX, ACTIVES, ACTIFS ET RETRAITÉ·ES, MOBILISONS-NOUS pour la sauvegarde et la pérennité de notre caisse de retraite, pour la justice sociale, pour le progrès social.

MONTANT DES PENSIONS 60 %

des fonctionnaires territoriaux

et 50 %

des fonctionnaires hospitaliers

ont une pension directe au niveau du SMIC.

MONTANT DES PENSIONS EN 2024

Fonctionnaires territoriaux

1 390 €

Fonctionnaires hospitaliers

1 680 €

Fonctionnaires de l'État

2 428 €

JE LUTTE, JE ME SYNDIQUE, JE GAGNE AVEC LA CGT !

Nom.....Prénom.....

Adresse

Entreprise / Collectivité :

Code postal.....Ville.....

Tél. Courriel :

À remettre à un·e syndiqué·e CGT



Je flashe et je me syndique en ligne